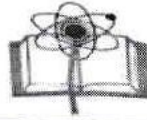


ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE SETIF
MESSAOUZ ZEGHAR



SECRETARIAT GENERAL
SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS
DE LA FORMATION ET DES ACTIVITES
CULTURELLES ET SPORTIVES

AVIS DE RECRUTEMENT

L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE SETIF Messaoud ZEGHAR lance l'ouverture de concours de recrutement dans le grade suivant:

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialités demandées		Nombre de postes ouverts	Autre conditions
Maître-Assistant classe « B »	sur titres	- Les titulaires du doctorat d'Etat ou du diplôme de docteur en sciences, ou d'un doctorat (LMD), ou d'un diplôme reconnu équivalent. - Les titulaires du diplôme de Magister, ou d'un diplôme reconnu équivalent doivent avoir été délivrés au moins avec mention « assez bien » selon le décret exécutif n 98/254.	Littérature Arabe	Toutes les Spécialités	02	//
			Langue Arabe	Toutes les Spécialités	03	
			Anglais	Toutes les Spécialités	03	
			Français	Toutes les Spécialités	03	
	Par voie de concours sur titres		Histoire	Toutes les Spécialités	01	
			Physique	Toutes les Spécialités	01	
			Mathématiques	Toutes les Spécialités	01	
			Total		14	

Constitution du dossier:

- Demande manuscrite.
- Fiche de renseignement remplie par le candidat (Sera délivrée par l'administration au moment de dépôts des dossiers)
- (1) photo d'identité.
- Une copie de la pièce d'identité nationale.
- Deux (2) enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat.
- Une copie du diplôme de doctorat d'Etat ou de doctorat en sciences, ou d'un doctorat (LMD), ou d'un titre reconnu équivalent.
- Une copie du diplôme de Magister ou d'un titre reconnu équivalent.
- Une copie de l'attestation d'équivalence (pour les diplômes obtenus à l'étranger).
- Certificats d'inscription au doctorat signé par les doyens des facultés s'il y a lieu.
- Certificats de travail s'il y a lieu avant et après l'obtention du diplôme exigé pour l'accès au grade postulé .
- Travaux ou études réalisés par le candidat dans sa spécialité. (copie des Publications , communications nationale ou internationale
- autorisation de participation au concours de recrutement délivrée par l'organisme employeur pour les fonctionnaires avec le promis de démission signé par les autorités qui ayant le pouvoir de nomination.

Les candidats définitivement admis seront invités , avant leur nomination dans le grade postulé à compléter leurs dossiers de recrutement par les pièces suivantes :

- Une copie du document justifiant la situation vis-à-vis du service national-
- Un extrait d'acte de naissance- Deux (2) photos d'identité - Extrait du Casier judiciaire n°3 « original » en cours de validité- Certificat de nationalité Algérienne - Les certificats médicaux (phtisiologie et aptitude générale) -Fiche familiale s'il y a lieu- Documents pour Les Catégories aux besoins spécifiques (handicapés pouvant exercer les tâches inhérentes au grade postulé) s'il y a lieu - Une attestation justifiant la qualité de Fils ou Fille de chahid s'il y a lieu

Les dossiers de candidature doivent être déposés en main propre auprès de L'Ecole Normale Supérieure de Sétif Messaoud ZEGHAR, dans un délai de (15) jours ouvrable à compter de la date de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux.

Critères de sélection:

- Adéquation du profil de la formation du candidat avec les exigences du grade ouvert au concours ;
- Formation complémentaire au diplôme exigé dans la même spécialité ;
- Travaux ou études réalisés par le candidat dans sa spécialité ;
- Expérience professionnelle acquise par le candidat; .
- Résultat de l'entretien avec le jury de sélection.

Le départage des candidats déclarés ex-æquo lors de la proclamation des résultats du concours sur titre, s'effectue selon l'ordre de priorité suivant :

- Les ayants droit de chahid (fils ou fille de chahid) ;
- Les catégories aux besoins spécifiques (handicapés pouvant exercer les tâches inhérentes au grade postulé) ;
- L'âge du candidat (priorité au plus âgé) ;
- La situation familiale du candidat (marié avec enfants , marié sans enfants , soutien de famille , célibataire)

Recours :

Les candidats non retenus pour participer aux concours , peuvent introduire un recours devant l'autorité ayant pouvoir de nomination qui doit statuer sur ledit recours et répondre aux intéressés au moins cinq (05) jours ouvrables avant la date de déroulement du concours .

N.B:

- Pour les Candidats titulaires d'un Doctorat d'Etat ou Doctorat en Sciences, joindre une Copie du Diplôme de Magister ou attestation d'équivalence.
- Priorité accordée aux titulaires de diplôme de doctorat.
- Tout dossier incomplet ou parvenu par voie postale sera rejeté.
- Les dossiers ne seront pas restitués.
- L'administration se réserve le droit de confirmer l'authenticité des pièces demandées.



مدير المدرسة العليا للأستاذة بسطيف

أ.د. علي بوقرورة

2016 م 28